



CILSS

SECRETARIAT EXECUTIF/NOYAU CENTRAL : 03 B.P. 7049 - OUAGADOUGOU 03 (BURKINA FASO)

SAHEL 21

Le point du processus au 30 mars 1997

1. Contexte

Il y a 23 ans, à la suite de la grande sécheresse de 1968-1973, les Etats sahariens créèrent le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) comme cadre de coopération régionale et de solidarité agissante entre les pays membres d'une part et entre ces pays et la Communauté Internationale d'autre part, pour parer aux défis environnementaux.

Depuis, l'importance et l'utilité du CILSS en tant que cadre de réflexion stratégique, instrument de coopération et d'intégration régionales se sont renforcées.

Sur le plan des réflexions stratégiques, l'amélioration des connaissances en sécurité alimentaire s'est accrue, par la mise au point d'outils d'aide à la décision et de système d'information à même d'appuyer les Etats dans l'élaboration de politiques et de stratégies alimentaires. Les contraintes sociales, institutionnelles et économiques qui entravent la gestion durable des ressources naturelles sont mieux connues.

Sur le plan de la coopération et de l'intégration régionale, le CILSS peut être cité comme une référence manifeste de solidarité agissante intersahélienne et avec la Communauté Internationale, à travers les cadres de concertation et de réflexion tel que le Club des Amis du Sahel. Actuellement, l'Institution est perçue comme un intermédiaire et un catalyseur de la concertation entre les Etats et les Bailleurs de fonds, l'existence de plusieurs agences bilatérales et multilatérales dotées d'une "Antenne Sahel" en est l'illustration.

Le CILSS a contribué, avec l'appui du Club du Sahel, à l'émergence d'une conscience saharienne. Il s'est également investi dans la mobilisation de l'aide publique au développement au profit de ses Etats membres. Ce qui a permis la réalisation d'un ensemble de programmes à rayonnement national et régional dans les domaines de la recherche de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la désertification.

Mais, malgré ces efforts entrepris par le CILSS et ses partenaires, les méfaits de la désertification persistent, les populations sahariennes ont encore du mal à s'affranchir de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, bien que celle-ci s'améliore progressivement. Car, entre temps, la sécheresse persistante et la crise économique ont durement éprouvé les populations et handicapé les efforts de développement des pays sahariens. De même, le CILSS a connu une crise de croissance et des difficultés financières.

La crise de croissance s'est traduite par un manque de stratégie globale assortie d'objectifs clairs. Ce qui a constitué un handicap pour la cohérence du système. L'Institution a plutôt subi les activités au lieu de les impulser. Cette situation s'est traduite par la faiblesse dans la planification des activités et dans l'établissement des priorités.

Pour corriger ces faiblesses, une dynamique de restructuration est engagée en 1991, qui a abouti en 1993 à l'adoption d'un Plan de Redressement et de Relance Durable (PRRD) du CILSS, dont les grandes lignes sont : (1) la réduction des effectifs et des coûts de fonctionnement ;(2) l'élaboration de nouveaux textes juridiques ; (3) la mise en place d'une nouvelle structure ; (4) le financement du fonctionnement du Noyau Central par le budget Etats membres ; (5) le financement des projets du CILSS par les bailleurs de fonds ; (6) l'évaluation et l'apurement du passif ; (7) la mise en place d'un nouveau système d'information de gestion ; (8) l'élaboration d'un Plan Triennal.

Aujourd'hui, grâce à l'appui technique et financier des Etats membres et des partenaires au développement (Union Européenne, Etats-Unis d'Amérique, France, Canada, Pays-Bas, Allemagne, Italie) l'ensemble de ces mesures ont été exécutées. Un cadre d'orientation décennal (1995-2005) et un Plan Triennal 1995-1997 ont été élaborés et adoptés par la Onzième Conférence au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement (tenue à Praia en avril 1994) et par une session extraordinaire du Conseil des Ministres(novembre 1994 à Ouagadougou). L'ensemble de la nouvelle structure (Noyau Central restreint, Programmes Majeurs, Centres de gestion) est mise en place ; de même qu'un nouveau système d'information de gestion entièrement informatisé.

Les activités financées avec l'appui des partenaires au développement ont été transformées systématiquement en projets à durée délimitée, avec des objectifs précis, aux critères d'évaluation mesurables, et regroupés en 6 Programmes Majeurs sur 3 sites (Ouagadougou, Niamey, Bamako).

Tout ceci a permis au Noyau Central de se dégager des activités de mise en place des projets, pour se consacrer à sa tâche essentielle de réflexions stratégiques et d'orientations. C'est ainsi que lors de sa trentième session ordinaire (à Nouakchott en avril 1995), le Conseil des Ministres a confié au Secrétariat Exécutif le mandat d'organiser une réflexion sur l'avenir du Sahel au sein de l'Afrique de l'Ouest, en particulier sur les transformations de l'agriculture dans le Sahel. Cette réflexion est baptisée "processus Sahel 21".

2. Objectifs et ambitions

Le processus Sahel 21, piloté par le Secrétariat Exécutif du CILSS avec l'appui du Secrétariat du Club du Sahel/OCDE, s'inscrit dans le cadre général de la mission de réflexion stratégique reconnue au Noyau Central de l'Institution

Face aux représentations souvent catastrophistes nourries d'un afro-pessimisme plus ou moins affirmé, Sahel 21 affiche l'ambition très claire de libérer la parole, l'intelligence et le génie sahéliens aux défis et enjeux du futur. Il a pour objectif de provoquer à terme l'émergence d'une vision proprement sahélienne des dynamiques à l'oeuvre et des perspectives d'avenir, à partager et à construire avec les amis du Sahel.

Des rencontres régionales restreintes, tenues à Niamey en novembre 1995 (sur les aspects économiques et sociaux) et à Bamako en décembre 1995 (sur le développement rural) ont dessiné l'architecture générale du processus qui schématiquement, se présente de la façon suivante :

- la synthèse des réflexions les plus récentes sur les tendances à l'oeuvre et les perspectives des pays sahéliens dans leur environnement régional et mondial. Ces synthèses portent sur une gamme aussi large que possible de domaines : économie générale, agriculture, industrie, ressources naturelles, environnement international, évolutions sociales et politiques, culture, etc.
- l'organisation de débats nationaux et régionaux, à partir de l'information délivrée par ces synthèses, avec l'ensemble des composantes des sociétés sahéliennes, visant l'émergence d'une vision sahélienne des enjeux présents et des perspectives d'avenir ;
- la promotion et la diffusion de cette vision sahélienne, y compris à l'occasion du 10^{ème} Sommet des Chefs d'Etats du CILSS qui aura lieu à la fin du mois de mai 1997 et sera accompagné d'une réunion à haut niveau des agences de coopération, à l'occasion du 20^{ème} anniversaire du Club du Sahel.

Sahel 21 n'est donc pas un exercice académique de prospective. C'est un processus de débat au cours duquel les Sahéliennes et les Sahéliens auront l'opportunité de s'exprimer sur leurs ambitions et priorités pour l'avenir.

Les résultats de ce processus seront en particulier utilisés par le CILSS pour orienter sa démarche et développer la communication sociale autour de ses priorités et stratégies.

3. Organisation et suivi

Quatre échelons institutionnels sont responsables de la mise en oeuvre de l'exercice et travaillent en étroite collaboration :

- **le Comité de pilotage** composé de personnalités publiques et de la société civile, et chargé d'un contrôle de qualité sur le déroulement de l'exercice. Il participe également à l'évaluation des efforts fournis et des produits livrés par les équipes nationales et par la coordination régionale, conseille celle-ci à l'égard des problèmes posés ;
- **la Coordination régionale** située à Ouagadougou, au sein du Secrétariat Exécutif du CILSS, mais reliée directement aux spécialistes et consultants régionaux, ainsi qu'aux comités nationaux Sahel 21. Elle est chargée de mobiliser les fonds au plan régional, d'organiser et de superviser le processus en fournissant un appui efficace aux activités entreprises dans chaque pays membre ;
- **le Comité National Sahel 21** qui rassemble les représentants des différentes composantes sociales de chaque pays. Il est chargé de rassembler les fonds et de coordonner le processus au niveau national. Il est piloté par un secrétariat restreint composé de représentants des pouvoirs (administratifs, législatifs, traditionnels et religieux) et de la société civile.

4. Déroulement

4.1. La mise en place et l'implication du Comité de pilotage

Un comité de pilotage de 8 membres a été mis en place au cours de l'année 1996. Il est composé de Mesdames Maria Helena Semedo, (Ministre Coordonnateur du CILSS) CISSE Mariam K. SIDIBE, (Secrétaire Exécutif du CILSS), Anne de Lattre (Société Civile), Messieurs Roy Stacy, (Directeur du Secrétariat du Club du Sahel), Sory Makanguilé, (Réseau de l'Entreprise en Afrique de l'Ouest), Jean-Pierre Elong Mbassi, (Programme de Développement Municipal/Bureau Afrique Occidentale et Centrale), Mamadou CISSOKO, (Plate-forme paysanne), Mamadou Lamine Diallo, (Conseiller Premier Ministre du Sénégal).

Le Comité s'est réuni une fois en octobre 1996 à Dakar, en marge de la réunion régionale Sahel 21. Il se réunira une deuxième fois, à Praia le 26 mai 1997, à la veille de la deuxième réunion régionale, devant valider les synthèses issues des débats nationaux. Toutefois, certains de ses membres ont participé aux activités nationales et régionales entre ces deux réunions.

4.2. La mise en place des Comités nationaux Sahel 21

Ces comités ont été mis en place, suite à une mission circulaire de sensibilisation et d'information des Etats membres du CILSS en mars et avril 1996. Celle-ci a permis :

- de mettre en place les comités nationaux de pilotage de l'exercice composés des représentants de l'Administration et de la Société Civile, et d'asseoir au sein de ces comités les secrétariats restreints de coordination et d'animation.
- de définir avec chacun des Etats un programme, assorti d'un chronogramme précis, avec des échéances claires à la fois pour le CILSS et pour les Etats-membres.
- d'identifier plus précisément les exercices de prospectives et de réflexions déjà menés dans les Etats.

Les modalités de financement ont pu être précisées : le CILSS ne s'occupe que de la mobilisation des financements pour les activités régionales, mais n'apporte pas d'argent frais aux équipes nationales. Ce sont elles qui préparent une proposition, incluant le plus de synergies possibles avec les autres exercices de réflexion. Néanmoins, le CILSS et le Club du Sahel peuvent appuyer à trouver des financements locaux, car la plupart des représentants des sièges des agences de coopération ont exprimé leur intérêt pour l'exercice, et ont promis qu'ils appuieraient les demandes pertinentes qui leur seraient soumises via leurs agences locales.

4.3. La mobilisation des compétences et expertises sahariennes

Près d'une vingtaine de sahariennes et sahariens sont mobilisés à des degrés divers au plan régional pour appuyer la coordination régionale dans :

- l'élaboration de notes spécifiques et de synthèses ;
- la communication et la médiatisation du processus.

Au plan national ,une trentaine de consultants nationaux appuient les comités pour l'élaboration d'outils pédagogiques d'animation et de synthèses.

L'expertise du CILSS, à travers ses cadres et les assistants techniques mis à sa disposition, est également impliquée en apportant des contributions techniques et des appuis méthodologiques aux comités nationaux et, en particulier, aux groupes cibles : opérateurs économiques, producteurs, femmes, jeunes, ONG, etc...

4.4. L'implication du Club du Sahel

Le Club du Sahel a été impliqué dans l'organisation des réunions de Niamey et de Bamako en 1995, dans l'élaboration des documents d'appel et dans la rédaction ou la collecte de contributions aux synthèses régionales présentées à Dakar. Son Directeur apporte un appui régulier au processus et ses cadres ont participé à la mission circulaire dans les pays à toutes les réunions régionales organisées. Ses experts contribuent présentement à la synthèse sur la transformation de l'agriculture et à l'appui aux groupes cibles de la société civile, notamment les femmes et les producteurs.

4.5. L'implication des organisations interafricaines et internationales

Plusieurs organisations interafricaines et internationales ont été sollicitées pour leur participation effective au processus Sahel 21 ; contributions techniques ; participations aux réunions nationales et régionales ; partage des résultats obtenus. Seule la FAO a apporté une contribution technique. Par contre, l'UEMOA et la CMAOC participent effectivement aux réunions, en plus de la FAO.

4.6. Synergie avec le processus de la CCD

Elle est effective à travers la participation des ONC et des ONG aux Secrétariats restreints des comités nationaux Sahel 21 et la conduite conjointe de certains débats décentralisés. Le CILSS veille particulièrement sur la synergie et la cohérence des deux exercices qui peuvent s'enrichir mutuellement

4.7. La synthèse des réflexions et connaissances disponibles

Les activités de synthèse des réflexions et connaissances disponibles ont été menées à deux niveaux en 1996.

- ***Au niveau national***, pour la capitalisation initiale par chaque pays des principales connaissances disponibles sur des questions de développement économique et social comme sur celles liées au développement rural. A cet effet, des notes d'orientation et des fonds ont été fournis aux Comités Nationaux en appui à la réalisation des documents de synthèse.

- *Au niveau régional*, suite aux réunions de Niamey et de Bamako deux documents d'appel ont été rédigés, définissant un canevas de réflexions et d'interrogations. Ces documents ont servi de base à la réalisation, au cours du premier semestre 1996, de travaux de synthèse régionale résumant les études disponibles et faisant le point des connaissances dans des domaines aussi variés que la population et le peuplement, l'état des ressources naturelles, l'agriculture, les perspectives de l'économie mondiale et régionale, les évolutions socio-politiques, l'éducation, le rôle des femmes, etc.

Deux documents de synthèse ont été ainsi produits : "Bilan Diagnostic Global" et "Transformations de l'Agriculture" qui ont alimenté la réflexion du séminaire régional de Dakar.

4.8. *Elaboration de la stratégie nationale et régionale de communication et d'organisation des débats*

Dans la même période, la stratégie de communication Sahel 21 et les plans nationaux d'organisation et de conduite des débats nationaux ont été élaborés, soumis aux réflexions des participants au séminaire régional de Dakar et validés.

Il a été particulièrement retenu d'expliciter le cadre méthodologique global aux trois aspects essentiels :

- le volet extensif : Il vise à assurer une information et une participation aussi larges que possible de l'ensemble de la population des pays membres à travers les médias tant moderne que traditionnel disponibles. A cet égard, les participants ont mis en exergue le rôle que peuvent et doivent jouer les radios, les télévisions et journaux publics comme privés, les conférences et d'autres canaux traditionnels de communication comme le théâtre, la musique et la peinture, etc.
- le volet intensif vise à assurer un débat plus approfondi, plus interactif qu'on ne peut réaliser par les seuls médias grâce à un bon échantillon d'acteurs locaux et d'unités sociales de base au sein des différents groupes de la société civile qui seront impliqués. Cet objectif sera accompli en sélectionnant, sur la base des critères de représentativité et de capacité institutionnelle et organisationnelle, un certain nombre d'associations ou d'institutions des secteurs ciblés et en les invitant à promouvoir un débat plus en profondeur. Cependant, tout groupe ou institution qui le souhaite serait libre d'y participer de plein droit, mais un nombre limité pourra être soutenu directement par le comité national Sahel 21.
- le volet transversal vise à assurer la représentativité et la participation effectives dans toutes les assises et activités de l'exercice, des sans voix pour tenir compte de leurs préoccupations spécifiques au sein de la population. En effet, ces groupes risqueraient d'être sous-représentés dans la mesure où ils n'ont pas accès aux médias et/ou ne sont pas aussi bien structurés. Les participants se sont accordés sur deux groupes particulièrement vulnérables dans la plupart des pays du Sahel : les femmes et les jeunes.

Conformément aux recommandations de Dakar, une attention particulière a été accordée à :

- un bon encrage institutionnel. En effet, le CILSS ayant comme tutelle les Ministères de l'Agriculture, des notes de présentation de l'exercice en Conseil des Ministres ont eu lieu dans la plupart des pays et, partant, les structures du Plan et de l'Environnement jouent un rôle important dans la mise en oeuvre du processus.
- la représentativité de la société civile. Dans la composition des comités nationaux comme dans la participation aux débats décentralisés, la représentation de l'ensemble des composantes de la société civile a été effective, avec un accent particulier pour les femmes et les jeunes dont la proportion de 50% a été recherchée, tout en veillant à un choix qualificatif. En plus, ces groupes, comme les producteurs et les opérateurs économiques ont bénéficié d'un appui spécifique, avec souvent des facilitateurs. Aussi, ces groupes ont pu parfois bénéficier de quelques débats approfondis en leur sein. La coordination régionale et les projets continuent à rechercher les moyens permettant des débats spécifiques au sein de tous les groupes, en complément des débats décentralisés associant tous les acteurs.
- la crédibilisation de l'exercice. Les acteurs ont fait montre partout d'une grande disponibilité à participer à l'exercice. Mais ils ont en même temps manifesté une inquiétude quant au fruit de leurs réflexions collectives. Cette préoccupation sera apportée à l'attention des plus hautes instances sahéliennes, au plan régional comme au plan national.
- un appui régional: l'exercice étant d'abord national, l'appui régional s'est fait uniquement à la demande. Il s'est surtout agi d'un suivi de l'exécution des plans nationaux, d'assurer la synergie entre ces différents plans nationaux, d'élaborer certains outils méthodologiques et pédagogiques, d'édition un numéro spécial Sahel 21 dans les Reflets Sahéliens.

4.9. L'animation des débats

La coordination régionale du processus a accordé toute l'importance voulue et dans l'utilisation rationnelle des ressources disponibles, à l'animation des débats au plan national et régional.

Au plan régional

- Le séminaire régional de Dakar : tenu du 28 au 31 octobre 1996, Dakar a constitué un temps fort de socialisation de la réflexion sur l'avenir du Sahel amorcée depuis la réunion du groupe de travail de Niamey et de Bamako en novembre/décembre 1995.

Plus de 250 sahéliens et amis du Sahel s'y sont retrouvés pour partager, enrichir et finaliser le cadre général de questionnements et d'interrogations à l'évocation du futur. Ils se sont également engagés à porter le débat à tous les niveaux des sociétés sahéliennes dans tous les pays du CILSS, à relever ainsi le défi de l'exercice d'une planification démocratique à l'échelle régionale.

Il a permis de débattre de l'ensemble des documents de synthèse préparés par les équipes régionales et nationales, dans la perspective du lancement imminent des débats dans les pays. Le séminaire a fait une large place à des équipes nationales comportant des représentants des différents groupes impliqués dans les débats (décideurs, opérateurs économiques, organisations rurales, femmes, jeunes, ONG...). Les participants ont travaillé sur les différents thèmes, d'une part en débattant des documents de synthèse (transformations économiques et sociales, développement rural, bilan de l'aide) et en extrayant des questions à aborder prioritairement dans les débats nationaux, d'autre part en analysant en détail les stratégies de communication permettant de porter ces débats et de leur assurer la pleine perception des points de vue des divers acteurs.

Les réflexions et enrichissements apportés aux différents thèmes par les commissions spécifiques mises en place ont permis de finaliser le document "Bilan Diagnostic Global, Perspectives et Interrogations sur l'avenir du Sahel" et d'en extraire une version synthétique d'appui aux débats nationaux mise à la disposition de tous les pays.

- L'atelier régional de Ouagadougou : tenu du 13 au 17 janvier 1997, Ouagadougou a mobilisé une large participation d'une trentaine de rédacteurs en chefs des principaux organes sahéliens d'information, et d'une trentaine d'experts de consultants nationaux et régionaux.

Les communicateurs ont finalement décidé de s'investir comme acteurs de Sahel 21 à travers des activités déterminées et à réaliser une collaboration plus poussée entre les organes d'information et le CILSS. Des recommandations ont été spécifiquement formulées :

Au titre de la Presse écrite :

- la création d'un supplément au plan national et régional qui sera encarté dans les principaux journaux sahéliens et quelques publications du Nord pour une large diffusion de l'information sur Sahel 21 ;
- la mise à contribution des journaux communautaires nationaux en langues nationales ;
- la publication d'articles et d'un supplément régional dans les médias nationaux avant la rencontre de Praia et le Sommet de Banjul.

Au titre de la Télévision :

- la réalisation d'émissions, de magazines et de documentaires sur les sujets relatifs au Sahel par les télévisions nationales et qui feront l'objet d'échanges sous-régionaux, voire internationaux (à travers AITV, TV5, CFI, RTP-AFRICA) ;
- l'utilisation de la coopération inter-télévisuelle (AITV, TV5, CFI, RTP-AFRICA, etc...) pour assurer une meilleure couverture médiatique du Sommet de Banjul ;
- la relance de l'émission "Reflets Sahéliens" au niveau de toutes les télévisions nationale ;
- la création d'une banque d'images du CILSS qui centraliserait toutes les productions relatives aux activités du CILSS.

Au titre de la Radio :

- la réalisation d'émissions, de magazines, de micro-programmes (une fois par mois jusqu'au Sommet de Banjul) et de chroniques à échanger entre les radios de la sous-région ;
- la réalisation d'une étude de faisabilité pour une "Radio 21" qui répondrait aux exigences de la mondialisation ;
- la collaboration du CILSS avec les radios publiques et privées pour une bonne diffusion des programmes ;
- la possibilité de réalisation d'un magazine hebdomadaire de 2 minutes par RFI en collaboration avec les radios des pays membres du CILSS.

Parallèlement à l'atelier des communicateurs, s'est également tenu celui des consultants nationaux et régionaux qui a permis :

- d'aménager un esprit "Pool" en renforcement de Sahel 21
- de finaliser les termes de référence des rapports nationaux et de mettre à niveau tous les consultants.
- de partager l'expérience des pays dans la conduite des débats décentralisés. Quelques pays ont ainsi exposé leurs expériences qui révèlent d'une bonne qualité au plan de la conduite des débats comme de l'implication des acteurs sociaux.

Les résultats atteints sont à la satisfaction générale. Par contre, il a été souligné le caractère très serré du calendrier qui ne laisse qu'une très faible marge de manœuvre aux consultants chargés de la synthèse finale.

Au plan national

A partir du séminaire régional de Dakar, le débat s'est dès lors concentré dans les pays : il recouvre à la fois des débats à travers les médias, des débats spécifiques avec les groupes cibles et des débats décentralisés dans les pays ; l'ensemble de ces débats nationaux s'achèveront par des fora nationaux prévus du 25 février au 7 mars 1997. De chaque forum, il est attendu un rapport de synthèse faisant ressortir, sur un plan général et plus spécifiquement sur le plan agricole : le bilan rétrospectif ; les tendances majeures et les perspectives ; le futur désiré ; les ambitions et les orientations prioritaires ; les stratégies et les rôles des acteurs.

L'appui aux débats nationaux s'est effectué sous plusieurs formes dont :

- la mise à disposition de fonds d'appui pour un montant global de 140 millions entièrement consacrés aux débats décentralisés dans les pays.
- la réalisation de missions sur le terrain par la Coordination Régionale, les Directeurs Généraux et Conseillers du CILSS.
- l'élaboration et l'expédition d'un guide aide-mémoire d'animation des débats décentralisés aux pays. Ce guide propose en substance d'aborder les thèmes selon 5 séquences :

1. bilan rétrospectif : résultats, contraintes, opportunités et tendances ;
 2. vision optimale : le rêve, que veulent les gens dans les divers domaines ;
 3. ambitions : ambitions pratiques découlant de la vision optimale, le rêve possible, à rechercher dans les initiatives que mènent les acteurs ;
 4. priorités résultant des ambitions : édifices autour desquels il est possible de rassembler les acteurs sociaux ;
 5. stratégies et rôles des acteurs : à travers les priorités, quelles sont les stratégies et les rôles des acteurs ; que fait l'Etat, que fait le CILSS, que font les femmes et les jeunes, les ruraux et les urbains ; quels sont les handicaps physiques et institutionnels, que souhaitent-ils faire de plus dans le futur, à quels niveaux (national, régional) ?
- l'élaboration des TDR des rapports nationaux soumis à l'atelier régional de Ouagadougou au partage et à la finalisation par les experts nationaux et régionaux.
- l'entretien permanent de la communication avec la Coordination Régionale ;

En général, l'équipe chargée de l'animation des débats est composée des 12 membres du Secrétariat ayant participé au séminaire de Dakar et de 4 consultants. Elle se partage en 4 groupes qui prennent en charge, chacun, 2 à 3 régions. Les débats sont précédés :

- (1) d'une mission d'information et de sensibilisation qui identifie, en rapport avec les administrations et les associations locales, les participants aux réunions régionales.
- (2) d'une annonce à la radio et à la télévision du Ministre de l'Agriculture.
- (3) d'un séminaire national de lancement.

Conformément aux indications de la Coordination régionale, les thèmes abordés dans les débats sont :

- l'environnement et les ressources naturelles ;
- la démographie, les dynamiques de peuplement et les ressources humaines (éducation, formation, santé, etc...)
- l'économie, dont une partie importante réservée à l'agriculture ; les acteurs/producteurs; les systèmes de production ; les marchés ; les résultats socio-économiques ; l'Etat et les autres intervenants ;
- les dynamiques sociales et politiques

4.10. L'engagement des Autorités politiques et institutionnelles

Au niveau régional, l'engagement politique dans le processus a été effectif à un haut niveau des instances régionales de l'Institution CILSS à travers son Président en exercice et son Ministre Coordonnateur. On peut citer :

- plusieurs correspondances du Président en exercice à ses pairs et les entretiens qu'il a eus avec eux en marge du Sommet Mondial de l'Alimentation à Rome (en novembre) et de la rencontre France-Afrique à Ouagadougou (décembre) ;
- les interventions du Président en exercice à la 11^e Journée du CILSS en septembre et à l'occasion du Sommet Mondial de l'Alimentation ;

- plusieurs correspondances du Ministre Coordonnateur aux Ministres de tutelle du CILSS, sa rencontre avec le Président du Faso en novembre, et sa présidence effective de la réunion régionale de Dakar (octobre) ;
- plusieurs rencontres et correspondances du Secrétaire Exécutif aux Ministres Sahéliens (Economie et Plan, Agriculture, Environnement, Affaires Etrangères); aux responsables des OIG africaines, aux organisations internationales, ainsi qu'aux partenaires de coopération pour présenter le dossier Sahel 21 et solliciter leur implication ; les rencontres du Secrétaire Exécutif avec le Président et avec le Premier Ministre du Faso.

Au niveau national, la plupart des pays ont organisé des fora de lancement appuyés par les Ministres de tutelle. Souvent, ceux-ci ont lancé les débats à travers les radios et télévisions nationales. Des communications en Conseil de Ministres ont été également faites dans certains autres pays. Outre ces actions qui manifestent d'un grand niveau d'engagement politique des pays dans le processus, les organes de médiatisation, là où la collaboration a été effective avec les Comités Nationaux, ont porté l'écho du processus aux quatre coins du pays à travers les débats décentralisés.

4.11. La médiatisation du processus

L'atelier régional des Communicateurs à Ouagadougou a également réaffirmé son engagement total pour la médiatisation du processus au travers des recommandations générales suivantes :

- invitation et prise en charge d'un plus grand nombre de journalistes sahéliens, africains et non africains pour une large médiatisation du Sommet des Chefs d'Etat et du forum des sociétés sahéliennes prévues à Banjul (Gambie) en mai prochain ;
- la présence de journalistes gambiens de la presse écrite, de la radio et de la télévision dans le comité d'organisation du Sommet de Banjul ;
- l'installation d'un centre de presse fonctionnel à Banjul et l'envoi, avant le Sommet, de la documentation aux différents organes de presse ;
- une meilleure implication des professionnels de la communication dans l'exercice "Sahel 21" et une collaboration poussée entre les journalistes et les organisations d'une part et les comités d'autre part pour une meilleure information des populations ;
- la création d'une cellule régionale et des cellules nationales de coordination pour l'exécution des activités retenues par l'atelier ;
- la publication pendant le Sommet de Banjul d'un quotidien "Sahel 21" dans les langues officielles du CILSS ;
- le lancement du Prix Sahel 21 (Radio, Télévision et Presse écrite) dont les lauréats recevront leurs prix au Sommet de Banjul ;
- l'installation d'une Radio FM qui émettra sur le site du Sommet ;
- la diffusion des productions télévisuelles réalisées dans le cadre de l'exercice ;
- Et appel est lancé au CILSS et à ses partenaires afin qu'ils soutiennent financièrement les activités identifiées et proposées par l'atelier.

5. Acquis et contraintes

A la fin du mois de mars 1997, on peut affirmer sans risque de se tromper qu'un premier acquis important de l'exercice Sahel 21 est la mobilisation sans précédent des acteurs sociaux sahéliens et le renforcement des consciences sahéliennes autour d'un destin commun. Un deuxième acquis est constitué par la qualité et la profondeur des débats, même s'il reste encore le défi énorme, pour les consultants, d'en rendre compte fidèlement pour leur bonne capitalisation. Un troisième acquis est l'investissement et le soutien permanent des partenaires et amis du Sahel et, au premier rang l'Union Européenne dont l'engagement au processus donne des raisons supplémentaires d'espérer. Un quatrième acquis est la production par chaque pays de pré-rapports portant 1) sur la vision globale, 2) sur la transformation de l'agriculture. Ces pré-rapports nationaux sont en cours d'exploitation, en attendant les versions finales issues des fora nationaux. Enfin, un cinquième acquis, et pas le moindre, est la connaissance aujourd'hui du CILSS dans les milieux les plus divers et dans les coins les plus reculés.

En ce qui concerne les contraintes, elles portent principalement sur la lenteur des contributions des partenaires financiers locaux en appui aux débats nationaux. En conséquence, les débats nationaux se déroulent plus difficilement que prévu, compte tenu des faibles moyens mis à la disposition des comités nationaux. Cette situation difficile a conduit la Coordination Régionale à mobiliser toute sa trésorerie disponible pour la tenue des débats décentralisés associant l'ensemble des acteurs dans les pays, en attendant de mobiliser d'autres fonds pour les groupes cibles et pour les fora nationaux. Aussi, c'est seulement en fin mars que les débats nationaux étaient terminés dans l'essentiel. Il reste encore ça et là quelques débats spécifiques de groupes cibles (producteurs, opérateurs économiques, femmes, jeunes, etc...) devant se terminer par des concertations régionales avant la fin du mois d'avril. Ces concertations donneront lieu à des positions régionales de groupes et à la formation de réseaux ou plates-formes.

6. PERSPECTIVES

L'atelier régional de Ouagadougou a tenté d'intégrer ses contraintes dans la poursuite du processus en proposant un réaménagement du calendrier. Un calendrier général de référence est d'ores et déjà établi.

CALENDRIER GENERAL DE REFERENCE

12-15 avril	Concertation régionale des jeunes
21-22 avril	Concertation régionale des producteurs
5-7 mai	Concertation régionale des femmes
27-30 mai	Réunion régionale de Praia
16-18 juin	Comité Régional de Programmation et de Suivi (CRPS) à Banjul
19-20 juin	Conseil des Ministres à Banjul
4-6 septembre	Forum Sahel 21 à Banjul
7-8 septembre	20ème Anniversaire du Club du Sahel à Banjul
8-9 septembre	Conférence des Chefs d'Etat et/ou de Gouvernement à Banjul

- ***LA REUNION REGIONALE de Praia (27-30 mai 1997)***

La rencontre de Praia vise à tirer au niveau régional le bilan des débats nationaux, dans la perspective du grand forum régional des Sociétés Sahéliennes, qui va précéder le 20^{ème} anniversaire du Club du Sahel et le Sommet des Chefs d'Etat du CILSS, au mois de septembre 1997.

Cette deuxième rencontre permettra de débattre, à la lumière des expériences et débats nationaux, de nouvelles synthèses régionales sur les enjeux économiques et sociaux, sur les enjeux de l'agriculture et sur les enjeux pour la coopération internationale.

Contrairement au séminaire de Dakar, ces synthèses ne viseront plus à un questionnement, mais feront des propositions concrètes, aussi bien en termes de diagnostic qu'en termes de propositions pour l'avenir. Ces propositions formeront la base des documents à présenter au grand Forum du Sahel, aux bailleurs de fonds réunis pour le 20^{ème} anniversaire du Club et au Sommet des Chefs d'Etat du CILSS.

Cette réunion régionale fera une très large place aux équipes nationales, tout particulièrement aux groupes qui auront participé aux travaux préparatoires dans les pays, ainsi qu'à des décideurs nationaux. Ce panel sera complété par des experts sahéliens, ouest-africains et du nord, par des représentants des principaux partenaires en coopération et d'organisations régionales et internationales, ainsi que par les Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel.

- ***LE FORUM DES SOCIETES SAHELIENNES A BANJUL (4-6 septembre 1997)***

Dans la première semaine de septembre, la dernière étape du processus avant le Sommet des Chefs d'Etat, un Forum du Sahel, qui regroupera 500 personnes environ sera organisé. Au cours de ce Forum, des panels représentatifs des participants aux débats nationaux et régionaux seront invités à débattre autour du document de synthèse final. Le forum désignera en son sein un collège de représentants chargés d'aller exposer les conclusions et les implications de Sahel 21 à la conférence des Chefs d'Etats du CILSS qui devrait se tenir du 8 au 9 septembre.

- ***LA SUITE DU PROCESSUS***

Au-delà du Sommet, le CILSS entreprendra avec les groupes concernés dans les pays la diffusion des conclusions des travaux régionaux, et la réflexion sur leur mise en œuvre, à commencer par leurs implications pour les programmes du CILSS lui-même. Ce processus de restitution et de partage se terminera par une rencontre régionale de capitalisation, au premier trimestre de 1998.